

## Communiqué de Presse

### **Élève conducteur flashé à 168 km/h au lieu de 120, son permis de conduire saisi sur le champ**

Dimanche 31 janvier 2021 à 14h27, lors d'un contrôle radar effectué sur l'autoroute A5 à la hauteur de Cressier, un élève conducteur de 18 ans, domicilié dans la région, a été mesuré à la vitesse de 168 km/h, après déduction des marges de tolérance, sur un tronçon limité à 120 km/h. Il circulait en course d'apprentissage accompagné d'un proche au volant de la voiture familiale.

L'élève conducteur s'est vu saisir son permis sur le champ. Celui-ci et son accompagnant risquent tous deux, en plus de la dénonciation pénale, des mesures administratives.

Neuchâtel, le 2 février 2021.

Service information et prévention  
[Police.presse@ne.ch](mailto:Police.presse@ne.ch)  
032/889 9000